

Alternative
Libertaire

anticapitalisme
autogestion

Contres les violences :

autonomie sociale et économique des femmes

Toutes les mesures contre les violences faites aux femmes sont bonnes à prendre et nous manifestons samedi 5 novembre avec le Collectif national pour les droits des femmes en soutien à ses revendications.

C'est dans le cadre du couple (ou des qualités imaginées nécessaires pour être une « bonne épouse ») et de la famille que les femmes et jeunes filles subissent le plus de situations de violences : viols par inceste, viols conjugaux, violences psychologiques et physiques, meurtres dit passionnels souvent au moment de la séparation, meurtres pour des problèmes de dot, excision et infibulation, lapidation pour adultère, crimes d'honneur, mariages forcés, mariages de fillettes, contrôle de virginité et réfection d'hymen, enfermement sous du tissu (voile intégral), interdictions diverses (conduire, sortir seule...), la liste est sans doute incomplète des violences que le couple et la famille imposent aux femmes.

Puisque le couple est le lieu premier des violences faites aux femmes (après la guerre), éradiquer la violence passe par la fin de l'obligation sociale de se mettre en couple hétérosexuel, par le développement de l'idée que c'est un choix de vie comme un autre, pas une nécessité. Si les femmes étaient libres de ne pas s'encoupler, elles n'accepteraient pas les brutalités « conjugales ».

Pour que chaque femme soit autonome et libre de ne pas vivre en couple, nous exigeons :

- ★ l'égalité réelle des salaires.
- ★ la diminution générale du temps de travail pour éliminer le temps partiel. Les femmes occupent plus de 80% des emplois à temps partiel ce qui les oblige à dépendre économiquement d'une autre personne.
- ★ la disparition des statuts de couples en termes de prestations sociales et d'impôt, pour l'égalité des statuts individuels quels que soient les préférences sexuelles et les choix de vie.
- ★ la revalorisation des retraites. Des veuves se remettent en couple simplement parce qu'elles ne peuvent pas subvenir à leurs propres besoins matériels.
- ★ la fin de la tolérance autorisant les femmes à porter le nom de leur mari.



★ la disparition de la distinction mademoiselle/madame. Ce qui peut paraître anecdotique a une réelle importance : la nécessité de justifier d'un « propriétaire » est une contrainte que n'ont pas les hommes.

★ une loi anti sexiste vigoureuse en matière de publicité. Si la publicité peut nous faire acheter des produits inutiles, elle peut sans doute nous influencer par l'image du bonheur, en couple avec la femme dans la cuisine, qu'elle véhicule.

★ un statut autonome pour les femmes immigrées. Les femmes qui rejoignent leur mari en France perdent le droit de rester en France en cas de séparation, cette situation favorise les violences en donnant tout pouvoir aux hommes sur les femmes.



Le mensuel
disponible
en kiosque

- Je souhaite recevoir des informations sur les Ami-e-s d'AL
- Je souhaite adhérer à Alternative libertaire.

Je souhaite recevoir un exemplaire gratuit du mensuel AL

Je m'abonne à *Alternative libertaire*

(20 euros pour un an, 15 euros pour lycéen-nes, étudiant-es, chômeuses/eurs et précaires, chèque à l'ordre d'Alternative libertaire).

NOM..... PRÉNOM.....

TÉL. E-MAIL

ADRESSE.....

Alternative libertaire
BP 295

75921 Paris Cedex 19
contacts@alternativelibertaire.org

www.alternativelibertaire.org

1er novembre 2011